

12ème message technique 2021, message du samedi 8 mai, 8h

Le contrôle de la mauvaise herbe : il faut y voir !

Pour les parcelles avec pg nains, vous le savez, le contrôle de la mauvaise herbe reste un incontournable dans votre régie de verger. Voyez-y dès maintenant !

Fertilisation foliaire

Pour les entreprises en régie conventionnelle qui ne l'auraient pas déjà fait, ne pas oublier de soutenir le feuillage suite aux T° froides des derniers jours, avec une application d'urée foliaire (46-0-0) avant la fleur.

Il serait également temps pour votre première application de bore et de manganèse (bio et conventionnel).

Pour les entreprises en régie biologique

L'urée n'est pas permise en production biologique, mais pour le bore et le manganèse, des alternatives biologiques se trouvent chez vos détaillants préférés !

Punaise terne : Nous sommes toujours dans la période où ce ravageur peut faire 1 dommage sur les futures pommes. Si vous avez atteint le seuil d'intervention contre ce ravageur **et que les bonnes conditions pour son activité sont présentes**, vous pouvez intervenir avec une pyrèthre. Un petit rappel sur la période d'activité du ravageur : vers 15-18h pendant que les T° sont >15°C et qu'il y a absence de vents. En présence de ruches dans les parcelles ou chez le voisin, intervenir uniquement en fin de journée lorsque les pissenlits sont fermés.

Sachez qu'il est interdit de faire un insecticide durant la floraison !!!

Le trappage massif de l'hoplocampe

Si ce n'est pas déjà fait, il est temps de débuter l'installation des pièges collants pour le trappage massif de l'hoplocampe. Ces pièges sont à installer tout juste avant le début de la floraison. Ainsi, il faut planifier l'installation pour finir à temps avant l'ouverture des fleurs.